

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

EXAMEN DU BEFECASER

Session du 19 novembre 2008

ÉTUDE DE DOSSIER

Coefficient : **1** — Durée : **3 heures**

Sujet : « **LE SPORT** »

Faites une synthèse des documents contenus dans le dossier, puis dans une conclusion, exprimez votre opinion personnelle sur la question traitée dans le sujet ou sur un aspect qui vous a particulièrement marqué.

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| • Le sport, machine à intégrer ou à exclure | P 2 |
| • Le sport socialisateur et intégrateur | P 4 |
| • Redistribution des cartes | P 5 |
| • Le sport au service de la vie sociale | P 5 |
| • Le sport, un vecteur de cohésion sociale | P 7 |
| • L'insertion par les sports de nature | P 8 |
| • Plaidoyer pour un sport de masse | P 9 |
| • La perception des fonctions du sport | P 10 |

LE SPORT, MACHINE À INTEGRER ou À EXCLURE? (Interview de Michel CAILLAT, sociologue du sport)

Le sport est souvent vu comme un moteur d'intégration assez efficace. Qu'en pensez-vous ?

Cela fait partie du discours mythique du sport en général. Le sport proclame tout un tas d'idéaux. Sur le terrain, on en est très loin. Ma thèse est que l'idéal sportif est une pure construction idéologique. Toutes les vertus qu'on lui prête ont été construites de toutes pièces.

A partir du moment où vous êtes dans une structure de compétition, on se rend compte que le sport n'a jamais été pur. Il a toujours été l'objet de tricherie, de dopage, de violence, d'argent Je crois que le sport est intrinsèquement pervers.

L'intégration par le sport fait partie de cette mythologie ?

Tout à fait. Le sport créerait du lien social. Mais quel lien social ? Parle-t-on réellement d'une structure de solidarité ? Ce lien qui est créé au sein des clubs, des associations ou des foules, est-il éphémère ou continu ? Ce qui me gêne le plus, c'est qu'on ait fait croire que le sport intègre, à l'heure même où la société explose. C'est le sport-remède. On a toujours pensé que le sport allait soigner les maladies, la paresse, la tuberculose, la sexualité débridée... . Aujourd'hui, comme la société part en morceaux, on fait du sport ce lieu d'intégration.

La victoire de la France à la coupe du monde de football en 1998 n'a-t-elle pas eu tout de même un effet positif ?

On a, en effet, beaucoup insisté là-dessus : le modèle type d'une équipe de France Black-Blanc-Beur. Je prétends que cet engouement est au contraire le symbole d'une France qui va mal, à partir du moment où il faut mettre en avant à ce point son caractère disparate... Ce n'est pourtant pas une donnée nouvelle. L'équipe de 1984 avec Platini, Tigana, Fernandez était tout aussi métissée. L'équipe de 1958 avec Piantoni, Kopa, Ujlaki, Fontaine, pareil. A l'époque, il était même exclu de

relever cette diversité. J'ai un document où un journaliste se faisait épingler parce qu'il insistait sur ce côté «pluriethnique ». Aujourd'hui, on veut montrer une France très unie. Mais ce sentiment reste très éphémère. Quand je lis sous la plume de Roland Castro que cette victoire signe « la fin du racisme », il ne me semble pas illégitime de réclamer un peu de retenue et d'analyse.

Vous parlez d' «illettrisme émotionnel»...

Oui, quand on est dans une foule sportive, on est dans une foule à l'état brut. Ce n'est pas le peuple, c'est la foule. L'émotionnel domine, cela ne va pas plus loin. Dans les foules sportives qui sont descendues dans la rue en 1998, on ne retrouve pas de projet de changement de la société. Ça se limite aux buts marqués, encaissés, à supporter de manière souvent hystérique. Un jour, on peut d'ailleurs insulter un joueur de tel club « ennemi », puis l'encourager le lendemain quand il porte la vareuse nationale ? Ça ma paraît en effet, proche de l'illettrisme. Cela ne veut pas dire que les gens sont illettrés, c'est le type de foule qui engendre ça. On va me reprocher un regard très hautain, très intellectuel. Pas du tout ! Le discours méprisant est souvent celui d'un certain nombre d'intellectuels pour qui, puisque c'est populaire, c'est sacré. Moi, je prétends que je respecte plus le peuple en essayant de montrer que le sport n'est pas neutre ou anodin.

Vous insistez sur le sport professionnel. Dressez-vous le même constat au niveau amateur ?

Je ne dis pas que, dans les clubs, les gens ne se retrouvent pas. Mais cela se fonde malgré tout sur une dynamique de sélection et d'exclusion. A qui s'identifie-t-on ? A Zidane ? Mais Zidane est une sorte de miroir aux alouettes. Combien de chances ont les immigrés de devenir Zidane. On a l'impression que ne peuvent s'intégrer réellement que ceux qui excellent dans leur domaine. Et en plus, ces champions-là ne sont pas véritablement intégrés : ils sont plus « starisés » qu'intégrés.

On a fait du sport une espèce de soupape, de gilet de sauvetage. Mais l'intégration réelle où est-elle ? On peut même se demander s'il y en a plus dans le sport qu'à l'école ? Certainement pas. Est-ce que le premier moteur d'intégration n'est pas dans la position sociale ? La position sociale au travail, comme disait Durkheim, c'est la véritable intégration. Or, il se trouve que le monde du travail est de plus en plus précarisé, soumis à la pression d'une grande flexibilité... Le sport a bon dos. Mais comment intégrer à l'aide de valeurs qui sont elles-mêmes excluantes ?

Le sport est donc un moteur d'exclusion ?

Oui, nécessairement. Le sport est facteur de hiérarchie, d'exclusion, de sélection. Au niveau de la compétition, mais aussi de la réussite. On n'intègre que les très bons. Qui parle de tous ceux qui sont laissés sur le bas-côté ? Et une fois qu'ils sont sortis du circuit, tout le monde s'en moque. La structure même du sport l'empêche de se donner les sportifs idéals dont il rêve.

La confrontation entre deux équipes ressemble, en effet, parfois à une bataille. Mais dans certaines disciplines, comme le saut en hauteur ou en longueur, la compétition a d'abord lieu avec soi-même, non ?

Oui. Mais la logique de compétition reste identique. Il faut produire des résultats, des gagnants. Quel que soit le niveau de compétition, en finale scolaire ou olympique. Une fois qu'on est dans le système, on ne peut pas y échapper. Le dopage, par exemple, se situe à tous les niveaux. Parce que la logique est la même partout. Il faut des résultats. Pour l'argent ou simplement la reconnaissance.

Mais l'esprit de compétition n'est-il pas finalement quelque chose de très naturel ?

C'est une idée reçue de plus. Non, la compétition n'est pas naturelle. Il y a des systèmes sociaux où la compétition n'est pas dominante. Elle existe aujourd'hui parce qu'on est dans un système de concurrence généralisé, mais la compétition est d'abord un phénomène culturel. On peut imaginer

des sociétés où il n'y aurait ni vainqueur ni perdant : une sorte d'activité où l'on serait l'un puis l'autre. Une fois arrivé au match nul, on arrêterait la partie.

Malgré tout, par sa dimension purement ludique, le sport n'est-il pas susceptible de rassembler ?

Je ne pense pas que le sport soit un jeu. C'est beaucoup plus que ça. On ne peut pas le faire passer pour un simple divertissement innocent : il joue un rôle politique, idéologique... Même le sport de club appelle une certaine vision de monde : les valeurs de rendement, de record, de hiérarchie... Quand vous regardez de plus près, vous pouvez aussi vous demander pourquoi le sport est l'enfant chéri des pouvoirs les plus forts ? Peut-être parce qu'il véhicule un certain nombre de valeurs qui lui correspondent assez bien.

Le sport de rue est, lui, hors de toute institution...

Justement. Il n'est pas du tout intégrateur. Au contraire. C'est un phénomène très identitaire, lié au quartier. On reste entre soi. Il y a une espèce de prise de distance. Ça se veut convivial, mais en quoi cela régénère-t-il le lien social ? On ne cherche pas de normes communes. Au moins dans le sport, on peut dire qu'il y a des normes, un arbitre... Après tout, c'est ça la socialisation : intérioriser des normes que tout le monde a acceptées. Le sport de rue est très loin de ça.

LE SPORT, SOCIALISATEUR ET INTEGRATEUR ?

Le sport est un aspect de l'égalité et du droit de chacun à participer, selon ses moyens et sa volonté, aux activités et pratiques de la société. Chacun a le droit de pratiquer l'activité sportive qui lui convient. Comme l'école, le sport ne connaît pas d'obstacle de principe à la participation de tous, quelle que soit l'origine.

Au-delà de l'affirmation de principes, on établit l'intérêt socialisateur du sport à travers plusieurs principes. Le premier élément est constitué par l'apprentissage des règles qu'il faut respecter pour pouvoir participer au jeu, ce qui implique la conscience de références extérieures qui déterminent l'activité. Ces règles sont personnifiées par l'arbitre pour le respect des règles de discipline, et par l'entraîneur pour celles de la logique propre à l'activité exercée, logique qui débouche sur un processus d'amélioration indéfinie de l'individu. C'est aussi un jeu dans lequel chacun découvre des possibilités motrices spécifiques, qu'il met en jeu avec d'autres. Dans un sport individuel comme dans un sport collectif, la pratique sportive renvoie à un apprentissage de la vie collective, que l'on parle de la nécessaire division de rôles sociaux ou de la découverte de soi à travers le contact avec les autres. Qu'il soit pratiqué dans un cadre officiel ou non, qu'il soit «nouveau» ou traditionnel, le sport contribue à la construction individuelle par la multiplication des expériences, laquelle favorise l'apprentissage de la négociation avec les autres et permet d'expérimenter ses propres limites.

Les limites sont celles qui sont fixées par l'individu lui-même, par sa socialisation familiale par exemple, et celles que fixent les règlements du sport pratiqué. Le sport en général initie aux valeurs de justice et d'égalité, qu'il confronte à la réalité de l'inégalité et à la part de chance et du hasard. Cette tension, le sport propose de la dénouer grâce au *fair play* : savoir gagner et perdre dans le respect de l'esprit du jeu est un bon exercice de maîtrise de soi pour faire face à l'adversité, tout comme le contrôle de soi pendant l'affrontement sportif permet d'être en accord avec les règles et l'esprit du jeu. Le sport, normalement, fait comprendre qu'il s'agit d'un jeu.

«Hommes et migrations » - Au miroir du sport - Juillet — août 2000

REDISTRIBUTION DES CARTES

Sur le terrain, on oublie la classe. Les comptes sont remis à zéro. Plus de notes, de bons points, de leçons à apprendre. Les rapports entre les enfants changent, la hiérarchie des forts et des mauvais aussi. Mais pour avoir la côte dans son équipe, il ne suffit pas d'être bon, il faut jouer collectif et passer la balle. « *Les interactions ne sont pas les mêmes*, constate Jacques Faverjon, professeur des écoles des Ovides à Saint-Etienne (Loire). *Les rapports inter-individuels sont très importants, notamment entre les garçons et les filles qui, sinon, jouent rarement ensemble. Généralement, dans la cour de récréation, les garçons sont d'un côté et les filles de l'autre.* »

Le jeu sportif permet de se connaître autrement, de se découvrir et de casser les idées reçues. Exit la séparation filles/garçons, les timidités habituelles. Les enfants montrent une autre facette d'eux-mêmes et jouent le jeu : « L'engagement des filles au rugby est surprenant, elles ne restent pas en retrait, acceptent le contact avec les autres, remarque Jacques Faverjon. Les sports collectifs enrichissent les enfants par l'idée même de coopération, le sport est nécessaire aussi bien socialement que physiquement. Il peut être une véritable passion, un moyen de satisfaction et de réussite en dehors du cadre scolaire. »

Cerise sur le gâteau, les rencontres sportives apprennent aussi aux jeunes le sens de l'organisation et des responsabilités. Les associations sont souvent tenues par des élèves qui s'impliquent dans leur sport. Aux rencontres interclasses, les élèves tiennent les fiches des matchs, comptent les points. Encore un bon point pour le sport.

Le Monde de l'éducation — septembre 2007

LE SPORT AU SERVICE DE LA VIE SOCIALE

En 1986, dans son rapport devant le Conseil économique et social, Nelson Paillou, s'interrogeait sur la compatibilité entre enjeu éducatif, enjeu politique et enjeu économique du sport à l'aube du troisième millénaire. Vingt ans après, le Bureau du Conseil économique et social se pose la même question qui reste toujours aussi pertinente même si le contexte a évolué.

La place du sport organisé, du mouvement sportif associatif, s'est confirmée. Son audience s'est accrue et ses missions élargies. Sur le plan de l'égalité des chances ou de l'équilibre des vies, il est de plus en plus sollicité.

Mais la pratique s'est aussi étendue et autonomisée, la demande sociale s'est multipliée. D'autres acteurs sont intervenus, l'offre s'est élargie par l'apport du secteur commercial et les loisirs ont progressé mais tout le monde ne peut toujours pas accéder à tous les sports.

Le sport est devenu un phénomène de société. Dès lors, comment réguler ces divers mouvements pour trouver l'équilibre ?

En un demi-siècle, le mouvement sportif a considérablement grandi. Le secteur sportif associatif dénombre aujourd'hui 175 000 associations animées par deux millions de bénévoles réguliers qui ont généré 101 000 emplois.

Cependant, sur les vingt dernières années, le phénomène le plus spectaculaire est le formidable développement des pratiques sportives sous les formes les plus diverses.

Le sport traverse la société et la société s'en empare. Les finalités sportives font l'objet d'enjeux sociaux, économiques, politiques, éducatifs, culturels et de santé.

Les pratiques sportives couvrent un spectre très large. Cette variété s'exprime bien sûr dans les clubs des fédérations, mais aussi dans les salles commerciales, dans les espaces publics urbains et ruraux, dans les lieux de travail, dans les centres de vacances, dans les sites touristiques, dans les équipes de remise en forme, sans parler des applications spécifiques du sport pour les publics particuliers comme la population carcérale, etc.

Pour que tout le monde accède au principe de l'égalité des chances, fondement de la rencontre sportive, il faut instaurer la démarche d'un « sport équitable ».

Depuis vingt ans, le paysage de décideurs s'est aussi profondément modifié. Le partage entre Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques et médias ne recouvre plus les mêmes lignes.

La liste est longue de l'élargissement des acteurs dans les destinées du sport français, mais l'essentiel n'est pas dans leur addition. L'essentiel est dans la régulation de leurs actions et de leurs finalités et cela conduit à un contrat de société, un contrat « social ».

Le sport ne peut pas, ne doit pas être un jeu coupé des enjeux sociaux, politiques et économiques. Le contrat du sport équitable se construira par le dialogue civil.

Définir une éthique au service de la culture sportive.

Pour défendre les valeurs du sport, il faut savoir les préserver. Le sport a une mémoire et il est mémoire : un héritage à sauvegarder. La dimension culturelle et historique du sport doit recevoir la reconnaissance institutionnelle qu'il a acquise dans la société comme vecteur de civilisation.

Culture à part entière, le sport est créateur de lien social. Cette mixité sociale s'exerce sur des valeurs fondées sur le respect de la règle, des autres et de soi-même. Ces valeurs sont déjà partagées par de nombreuses personnes mais tout le monde n'a pas la même chance d'accéder au sport.

Pour mobiliser les associations, il ne faut pas oublier que leur première ressource humaine est le bénévolat : il est nécessaire de le mettre en valeur et de lui faciliter la tâche, notamment en le soutenant par la professionnalisation. C'est ensuite ensemble que secteur public, secteur marchand et secteur non marchand pourront équilibrer la pratique hommes/femmes, favoriser l'accès des plus démunis, permettre une meilleure participation des personnes handicapées par des politiques concertées dans un contrat de sport équitable.

Les valeurs ne sont pas toujours respectées et, pour lutter contre les dérives, le rôle de l'éducation est fondamental, la responsabilité de l'encadrement déterminant. Mais cela ne suffit pas.

Le mouvement sportif est le premier concerné. Il doit être le premier à réagir devant les dérives en se dotant de chartes pour renforcer son pouvoir disciplinaire sur des bases légales suffisantes et en se prononçant publiquement.

Les médias ont aussi des responsabilités soumises aux exigences déontologiques de leur profession mais qui peuvent aussi déboucher librement sur d'autres régulations.

Les sportifs, les spectateurs et les supporters, en qualité de citoyens, sont soumis au droit commun. Les sportifs sont également soumis à l'arsenal préventif et répressif contre le dopage.

Ceci ne doit pas faire oublier que l'activité sportive offre de nombreuses vertus sanitaires dans un souci de bien-être. Elle permet de lutter contre l'obésité et les effets du vieillissement. Elle diminue le risque dans certaines maladies. De ce fait, elle contribue à diminuer le coût des dépenses de santé. Un regard économique pourrait amener les partenaires sociaux à en tirer les conséquences tant pour la santé au travail que pour améliorer l'efficacité économique des mesures en faveur de la santé.

La préservation des valeurs éthiques se trouve dans la conception de l'activité, dans la responsabilité de l'encadrement, mais elle se situe aussi dans la qualité des équipements et des matériels. La culture du sport est en perpétuelle évolution et les équipements doivent répondre à ces besoins.

Le sport s'est démocratisé avec le «tous les sports, pour tous» cher à Pierre de Coubertin. Pour que tout le monde accède au principe de l'égalité des chances, fondement de la rencontre sportive, la formule doit s'écrire : «tous les sports, avec tous» et il faut instaurer la démarche d'un sport équitable.

Le formidable développement du sport n'est pas sans danger ni dérive. Pour ne pas dériver, le Conseil économique et social propose un pacte. Il se situe dans un dialogue civil qui débouche sur un engagement réciproque prenant la forme d'un contrat pour le sport équitable.

Il faut s'engager dans un contrat du sport équitable au bénéfice d'une société plus solidaire.

Conseil économique et social
Assemblée plénière des 10 et 11 avril 2007

LE SPORT, UN VECTEUR DE COHESION SOCIALE

«Le sport ne sert pas qu'à fabriquer des sportifs, son rôle est aussi de les aider à devenir des citoyens épanouis ». En s'adressant à l'Assemblée Nationale lors de la remise de prix aux lauréats nationaux de l'appel « Fais nous rêver », le 28 novembre 2005, Jean-François LAMOUR Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative, a ainsi rappelé combien le sport pouvait être un formidable vecteur de cohésion sociale.

Annoncées dès la clôture des états généraux du sport en 2002 et réaffirmées chaque année depuis, les valeurs éducatives et sociales du sport restent l'un des axes forts de la politique ministérielle. **« A condition que ses valeurs intrinsèques ne soient pas détournées ou perverties, le sport peut jouer un rôle éducatif et favoriser le lien social, en contribuant à rassembler autour des valeurs de la République»**, confirme le Ministre.

Ces dernières années, plus de 2000 actions locales d'éducation, de prévention ou d'insertion professionnelle par le sport ont fleuri aux quatre coins dans l'hexagone. Des initiatives menées par des associations, des clubs sportifs ou des collectivités et soutenues par les services déconcentrés de l'Etat.

En 2006, un soutien a été accordé aux associations sportives et culturelles oeuvrant auprès des publics les plus en difficulté et celles-ci ont bénéficié d'accompagnements pérennes de la part des

élus locaux. Un travail spécifique sur la formation des éducateurs et des animateurs appelés à intervenir auprès des jeunes en difficulté a été également conduit.

«Le sport, c'est autre chose que l'apprentissage du geste sportif. C'est aussi ce supplément d'âme, une éthique et la capacité à se construire un parcours individuel ou collectif à travers la pratique sportive » conclut Jean-François LAMOUR.

**Relais n°104 — le magazine du ministère de la jeunesse, du sport et de la vie associative
Décembre 2005/janvier 2006**

L'INSERTION PAR LES SPORTS DE NATURE

Le quartier des Pins, à Haguenau, connaît depuis quelques années, des actes de délinquance, de paupérisation matérielle et surtout une marginalisation d'une partie de la population. Face à ce constat, une association de prévention spécialisée a décidé de mener des actions en faveur des adolescents de 15 à 21 ans en échec scolaire ou au chômage. « Notre objectif est de redonner des repères pour qu'ils puissent se réinsérer socialement et professionnellement », explique Gabriel DI GREGORIO, assistant social et responsable de l'association Profil prévention.

Ce n'est pas dans un gymnase ou sur les terrains de football voisins, mais dans les gorges du Verdon qu'une douzaine de jeunes du quartier des Pins trouvent leur voie depuis trois ans. Passionné de canyons, Gabriel DI GREGORIO amène chaque été ses protégés pratiquer le rafting, l'aquarando ou le canyoning dans ce haut lieu des sports nature. Un camp de rupture qui s'apparente à un grand bol d'air pour ces jeunes en situation d'échec.

Des activités socialisantes

« Non seulement, c'est un dépaysement total par rapport à leur quotidien, mais le fait de se retrouver ainsi en pleine nature leur apprend beaucoup sur le monde qui les entoure » note l'Alsacien.

« Savoir gérer son effort, respecter les consignes, porter une attention particulière à l'environnement, travailler en équipe, s'entraider dans les moments les plus difficiles : tout ce qu'ils apprennent dans le Verdon leur sert une fois retournés dans leur cité ».

L'action menée par Profil prévention, qui bénéficie du dispositif Ville Vie Vacances, prend tout son sens les mois qui précèdent le grand départ. Une fois le projet présenté, les futures participants doivent eux-mêmes préparer et organiser leur camp. En partenariat avec les institutions locales, ils exécutent des travaux qui servent ensuite à financer le séjour. « Le fait d'être obligé d'arriver à l'heure, d'écouter et respecter les ordres qu'on leur donne, leur permet d'acquérir certains repères bien utiles pour espérer se réinsérer, notamment dans le monde du travail » note le responsable de l'association. Une approche en douceur, ponctuée par des entretiens individuels, qui fait ses preuves. La plupart des jeunes engagés dans cette aventure ont arrêté les actes de délinquance, repris des études et même trouvé un travail.

**Relais n°104 — le magazine du ministère de la jeunesse, du sport et de la vie associative
Décembre 2005/janvier 2006**

PLAIDOYER POUR UN SPORT DE MASSE

« L'éducation physique et le sport doivent tendre à promouvoir les rapprochements entre les peuples, comme entre les individus, ainsi que l'émulation désintéressée, la solidarité et la fraternité, le respect et la compréhension mutuels, la reconnaissance de l'intégrité et de la dignité des êtres humains ». Cet extrait du préambule de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, adoptée par l'UNESCO en 1978, résume le sens de l'action que mène l'Organisation en ce domaine.

La promotion des valeurs éthiques, et en particulier la lutte contre l'exclusion et la violence, y occupent une place centrale. Elle nourrit l'exigence d'ouvrir le sport à tous, à commencer par ces jeunes qui en sont souvent exclus parce qu'ils souffrent d'un handicap physique ou mental, qu'ils vivent dans un contexte social difficile ou, tout simplement, sont du sexe féminin.

C'est sur ce « sport de masse » que l'Organisation porte toute son attention. Elle est en effet convaincue que, dans une société où l'on doit pouvoir apprendre en toute occasion et tout au long de la vie, il revêt une importance absolument cruciale en matière d'éducation. Celle-ci est bien plus que la transmission d'informations, bien plus que l'instruction. Elle vise, ultérieurement, à éveiller les capacités intellectuelles, créatrices, relationnelles de chacun, et à les canaliser de façon à ce que chaque être humain puisse jouir de sa propre souveraineté. En même temps, elle contribue à l'épanouissement du bien-être et du bien vivre de tous les autres. Or, à cette fin, **le sport est une école irremplaçable.**

Nous vivons dans un monde où les différences entre riches et pauvres ne cessent de s'accroître. Sur un terrain de sport, ou tout simplement dans un bout de rue, une cour d'immeuble ou un coin de champ qui en tiennent lieu, ces inégalités-là s'effacent presque par magie. Chacun et chacune se mesure, s'affronte, mais aussi s'unit au sein d'une équipe avec des armes, pour une fois, on ne peut plus pacifiques : la vitesse, la force, l'habileté, l'endurance, l'intelligence aussi. En somme, des qualités qui ne doivent rien au rang social de celles et ceux qui les exercent.

Nous vivons dans un monde violent. Dans ces villes qui abriteront bientôt les deux tiers de l'humanité, même les jeunes enfants entrent sur un terrain de sport chargés de toute l'agressivité dans laquelle ils baignent. Et là, une fois encore, par une sorte de miracle, cette agressivité bascule. Sa charge et sa finalité négatives se transforment en une volonté positive de battre l'adversaire : il ne s'agit pas non plus de vaincre à n'importe quel prix et par n'importe quel moyen, mais à la loyale, dans un affrontement régi par des règles auxquelles les deux camps opposés se soumettent. Le sport devient alors **une école de tolérance et de respect de l'autre**, où se purgent les passions et les instincts. Ses pratiquants peuvent, à travers lui, prendre conscience des forces qui, si elles n'étaient pas maîtrisées, façonneraient aveuglément leur vie.

Nous vivons dans un monde où les antagonistes nationaux, ethniques, religieux se creusent. La capacité de rassemblement du sport, quasi fusionnelle, n'est plus à démontrer. Elle culmine dans les jeux olympiques ou les coupes du monde de football, dont nous gardons en mémoire des images de fraternité exaltantes. Et notre plaisir en est décuplé parce qu'elles sont partagées à une échelle inégalée : aucun des événements sociaux contemporains ne suscite une communion d'une telle universalité.

Frédérico MAYOR

Le courrier de l'UNESCO — avril 1999
LA PERCEPTION DES FONCTIONS DU SPORT

Le sport a certes de multiples fonctions, variables selon les lieux et les époques, mais les grandes fonctions s'avèrent être la fonction symbolique et la fonction de socialisation. Ainsi, le sport reflète très directement les valeurs de la société occidentale. Il en représente le symbole.

Sur le plan de la fonction de socialisation, notons d'abord que par le sport l'enfant apprend à vivre en société, à articuler des rôles. Les travaux de Georges Herbert MEAD sur le jeu le montrent clairement. Pour pouvoir participer à un sport collectif, l'enfant doit être capable de prendre les rôles des autres joueurs et par là, il accède à ce que l'auteur appelle l'« autrui des autres ».

Ensuite, puisque le sport représente très directement les valeurs de la société occidentale, il contient *de facto* une fonction de socialisation pour ce qui concerne nos cultures. Les pratiquants incorporent les valeurs de nos sociétés, compétition, valeur personnelle. Il acquiert la personnalité de base propre à la société dans laquelle il vit. Autre aspect à prendre en considération, l'espace sportif est un espace de socialisation. Le jeune s'éloigne du milieu familial et pénètre dans une autre vie sociale, Il rencontre le groupe de pairs et fait l'expérience de la communauté. Il découvre une certaine identité groupale. Par ailleurs, l'enfant trouve dans le sport une représentation symbolique de l'idéal de soi et découvre des modèles, des buts qui sont approuvés par la société. Très proche de la fonction de la socialisation se situe celle de l'intégration, puisque lorsque l'enfant se socialise, il s'intègre dans une communauté d'idées et de sentiments. Cette dimension présente un aspect auquel les sociétés occidentales sont actuellement sensibilisées.

Le sport peut aider à l'intégration, et sur ce thème des recherches semblent se développer actuellement en France. Dans notre pays, des problèmes d'insertion des membres de communautés d'immigrés ont généré de la part des pouvoirs publics des demandes d'études afin d'essayer de trouver des moyens d'intégration. Les terrains d'intégration, d'insertion et d'assimilation sont assez souvent utilisés comme synonymes, ils présentent cependant des différences. L'assimilation serait le processus par lequel une minorité sociale adopte les valeurs, les normes, les comportements traditionnels de la société dans laquelle elle vit. L'intégration, assez mal définie en général, serait une politique visant à faire participer un groupe ethnique à la vie communautaire. L'intégration est un processus plus ou moins long par lequel un ou plusieurs individus vivant dans une société, manifestent leur volonté de participer à l'édification de l'identité nationale de celle-ci qui, sur le plan économique et social, prend à leur égard toute une série de dispositions propres à atteindre cet objectif. L'insertion serait un processus de pénétration d'une institution, d'une société nécessaire à l'acquisition d'éléments d'existence socio-économique d'un groupe d'étrangers.

Est-ce que la pratique sportive par elle-même est susceptible de favoriser l'intégration ? Puisque la compétition et le sport sont des valeurs de notre société, le fait de les partager amène-t-il les membres du groupe minoritaire à mieux s'intégrer ? Ce phénomène ne devrait s'observer que pour des groupes ethniques dont les valeurs ne comprennent pas encore la compétition et le sport, or celles-ci sont assez rares du fait de la prédominance de la culture occidentale et de la mondialisation du sport.

Un autre aspect de la participation sportive à l'intégration semble plus prometteur. Le principal obstacle à l'intégration est l'attitude de rejet. Il s'agit donc de rechercher les moyens de transformer les attitudes négatives de la population d'accueil et éventuellement de la population à intégrer. Les pratiques consistant à « faire ensemble » sont des moyens déjà anciens qui ont fait

leur preuve. Elles consistent à créer des conditions de réalisation communes de tâches. Dans ce cadre, le sport apparaît comme un bon moyen.

Des chercheurs américains ont élaboré une hypothèse de travail, *la contact hypothesis*, qui suggère que des relations de contact, de rapprochement affaiblissent les prédispositions négatives. Ils ont étudié des groupes Japonais/Américains et concluent que le sport peut avoir un effet, mais que cela, dépend de plusieurs facteurs, notamment de la signification du sport pour le groupe ethnique considéré. Ces chercheurs ont travaillé sur le versant négatif de l'aspect qui nous intéresse. Ils ont observé des pratiquants inscrits dans des équipes mono-ethniques. Ceci créait un climat psychologique détestable, engendrait des heurts importants lors des rencontres entre équipes ethniques différentes. Ce phénomène a également été observé à l'Ile Maurice où des clubs mono-ethniques existaient à une certaine époque, et ces clubs ont été interdits.

D'autres chercheurs ont mené des expériences dans la région parisienne en composant des équipes de football comprenant des membres d'ethnies différentes, européennes, maghrébines, africaines, asiatiques. Les résultats apparaissent favorables. Ils montrent une évolution positive des attitudes de chaque ethnie vis-à-vis des autres. Les données sociométriques, notamment, indiquent une amélioration des relations affectives entre les sous-groupes ethniques.

Raymond THOMAS
Sociologie du sport — Que sais-je ?